

02.12.2009 - 12:28 Uhr

Frais aéroportuaires: accord entre Fraport et Airlines

FRANCFORT (ots) -

Fraport AG et les représentants des compagnies aériennes se sont accordés sur le tarif des frais aéroportuaires à venir applicables à l'aéroport de Francfort (FRA) durant une audience tenue par le ministère de l'économie de Hesse. Un accord correspondant a été signé aujourd'hui par les représentants de Fraport AG, les compagnies aériennes et les associations aériennes en présence de Dieter Posch, ministre de l'économie.

"Etant donné le nombre significatif d'investissements en capital prévus par Fraport dans les années à venir et les difficultés de la situation économique actuelle qui touche plus particulièrement les compagnies aériennes, nous avons trouvé une solution qui permet la planification de la sécurité dont nous avons besoin, explique le Dr. Stefan Schulte, président du conseil exécutif de Fraport." En parallèle, les partenaires ayant signé l'accord souhaitent également s'entendre rapidement sur la série d'augmentations de frais des prochaines années jusqu'en 2015 inclus.

Cet accord sera applicable en 2010 et en 2011. Plus précisément, il prévoit que les frais augmenteront de quatre pour cent le 1er juillet 2010, et de trois pour cent le 1er octobre. à compter du 1er avril 2011, les frais subiront une augmentation supplémentaire de 3 pour cent et six mois plus tard, le 1er octobre 2011, de 2,5 pour cent. Les frais aéroportuaires connaîtront donc une hausse de 12,5 pour cent au cours des deux prochaines années.

Cette nouvelle réglementation tarifaire entrera en vigueur uniquement si les partenaires parviennent à s'entendre avant le 19 février 2010, sur le développement des frais aéroportuaires entre 2012 et 2015, selon les différents scénarios que réserve le trafic aérien. Si aucun consensus n'est trouvé, les partenaires sont en droit d'annuler l'accord; auquel cas les frais aéroportuaires subiraient une hausse unique de 8,4 pour cent à compter du 1er avril 2010.

Le Dr. Schulte a annoncé que Fraport engagerait immédiatement des discussions supplémentaires avec les compagnies aériennes. "Nous organiserons ces discussions de manière constructive et ciblée sur nos objectifs, dans le but d'atteindre un consensus sur la réglementation relative au développement des frais aéroportuaires entre 2012 et 2015, en fonction des différents scénarios que nous réserve le trafic. Ainsi, nous pourrions planifier la sécurité à moyen terme, ajoute le PDG de Fraport."

Le Dr. Schulte a insisté sur la nécessité d'augmenter ces frais. "L'augmentation des frais aéroportuaires constitue un élément essentiel au financement des immenses dépenses en capital pour la viabilité future et la compétitivité de FRA. Nous avons échelonné l'augmentation en 2010 car nous avons également tenu compte des difficultés de la situation économique actuelle qui touche principalement les compagnies aériennes - à condition que nous

puissions nous mettre d'accord sur les années concernées afin que cette augmentation puisse être effective". continue le Dr. Schulte.

Fraport investit actuellement environ 1 milliard EUR chaque année dans la modernisation et l'expansion de ses installations côté piste - notamment le Programme d'expansion de l'aéroport de Francfort. "Au bout du compte, ces nouvelles capacités bénéficieront aux compagnies aériennes et à leurs clients, tout en renforçant la compétitivité de l'Allemagne en tant que base aérienne. En revanche, il est important de noter que chaque milliard d'euros que Fraport dépense correspond à environ 100 millions EUR de dépenses supplémentaires par an correspondant aux intérêts et à la dépréciation. Ces dépenses doivent d'abord être compensées par la croissance prévue du trafic, les frais aéroportuaires supplémentaires, et l'augmentation de la vente au détail," conclut le Dr. Schulte.

Des photos de qualité d'impression de l'aéroport de Francfort et de Fraport AG sont téléchargeables gratuitement sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.fraport.com> (Menu: cliquez sur Press Center > puis Photo Service). Pour le journal télévisé et d'autres informations à des fins de diffusion uniquement, nous proposons également des vidéos qui peuvent être téléchargées à l'adresse <http://fraport.cms-gomex.com> .

Contact:

Fraport AG Frankfurt Airport Services Worldwide
Robert A. Payne, B.A.A. - Directeur de la presse internationale
Bureau de presse (Dept. UKM-PS), Communications d'entreprise
60547 Francfort-sur-le-Main, République Fédérale d'Allemagne
Tél.: +49/69/690-78547
Fax: +49/69/690-60548
E-Mail: r.payne@fraport.de
Internet: <http://www.fraport.com>

Cette annonce peut être consultée sous <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001508/100594806>